



GROUPE PS

**A l'attention du Collège des
Bourgmestres et Echevins
Avenue Roi Albert, 33
1082 Berchem Sainte Agathe**

Concerne : Conseil communal du 27 mars 2014
Interpellation Rang piéton et Pool cycliste

Bruxelles, le 21 mars 2014

Monsieur le Bourgmestre,
Madame et Messieurs les Echevins,
Mesdames et Messieurs les Conseillers,

En suivi de mon interpellation sur le déploiement du réseau de l'offre de vélo public sur notre territoire faisant état des craintes du groupe PS sur la position défavorable prise initialement par le CBE concernant les demandes de permis d'urbanisme introduites pour la réalisation de celui-ci, je souhaite porter à l'OJ du CC diverses propositions pour améliorer la mobilité douce dans notre commune.

Entretemps ces dossiers de permis d'urbanisme se sont enfin débloqués et de nombreuses stations de vélo public ont été installées dans notre commune, ce dont nous nous réjouissons.

Mais nous pouvons encore mieux faire !

Le GRAC a rédigé un mémorandum à destination des pouvoirs publics, dont certaines propositions sont excessivement pertinentes pour notre commune, dont voici quelques extraits :

Concernant l'amélioration de la sécurité routière, il est proposé de :

- Sensibiliser les zones de police au respect du code de la route, en ciblant spécifiquement les infractions dangereuses pour les cyclistes.
- Sécuriser les intersections et les carrefours.
- Encourager les zones de police à créer des brigades cyclistes.

Concernant la création d'un réseau de qualité pour se déplacer à vélo, il est proposé de :

- Doter toutes les grandes voiries de la région d'infrastructures cyclables sécurisantes pour les cyclistes, sans discrimination liée à la condition physique ou à l'âge (concept 8-88).
- Réduire les effets « barrière » et les détours importants (ponts, rails...).
- Veiller à la lisibilité et à la cohérence entre les aménagements d'une rue à l'autre.
- Généraliser les revêtements lisses (sans pavés), sans bordures et bien entretenus là où circulent les cyclistes.
- Finaliser la sécurisation des abords des écoles et sécuriser les cheminements.

Concernant la facilitation du stationnement des vélos et la lutte contre le vol, il est proposé de :

- Placer des arceaux vélo près des pôles d'intérêt collectif (établissements scolaires, commerces, centres sportifs et culturels...).

- Sensibiliser les zones de police et le parquet à lutter contre le vol de vélos et le recel.
- Mener des campagnes de sensibilisation au respect entre les différentes catégories d'usagers, avec une attention particulière pour les usagers plus vulnérables.
- Encourager les écoles primaires et secondaires à inclure dans leur programme éducatif un volet concernant la mobilité active et à mettre en oeuvre des moyens concrets pour permettre aux élèves de se rendre à l'école à vélo.
- Aménager des lieux d'apprentissage en collaboration avec les communes.

Concernant l'encouragement des citoyens à utiliser le vélo, il est proposé de :

- Communiquer sur ce qui existe et se fait déjà, diffuser largement la carte des modes actifs.
- Diffuser une image positive du vélo auprès des différents publics, tant pour les déplacements utilitaires que pour les déplacements récréatifs.
- Encourager les élèves à utiliser les modes actifs pour se rendre à l'école (plans de déplacements scolaires, etc.).
- Créer un dispositif permanent d'accompagnement des adultes novices par des cyclistes expérimentés.

En conséquence et très concrètement :

- 1. Concernant les actions proposées pour avoir sur notre commune un réseau de qualité, pouvez-vous nous informer de l'ensemble des projets et actions menées en ce sens ?**
- 2. Concernant les actions proposées qui concernent la zone de police, pouvez vous nous informer de la politique menée en la matière et de l'état des projets existants en ce sens ?**
- 3. Concernant la facilitation du stationnement des vélos et la lutte contre le vol, pouvez vous nous préciser quels projets sont menés en ce sens ?**
- 4. Nous demandons aussi, très concrètement, qu'un parking vélo soit mis en place à l'école centrale.**
- 5. Quel est l'agenda pour l'installation des arceaux à vélos de part et d'autre de Hunderenveld tel que vous vous y êtes engagé suite à mon interpellation il y a de cela déjà quelques mois ?**
- 6. Nous proposons très concrètement que notre commune postule aux deux Appels à projets « Pool cycliste » et « Rang piéton » expirant respectivement début juin et début mai 2014 et permettant respectivement d'obtenir une subvention de près de 11.000€ et 15.000€ par projet et qui concerne les mesures de sensibilisation et d'accompagnement de la mobilité active dans les écoles.**
- 7. Je suggère d'inviter la section GRACQ Nord Ouest à être membre de la Commission Qualité de Vie et de l'Environnement de notre commune.**

Je vous prie de recevoir, Monsieur le Bourgmestre, Madame et Messieurs les Echevins, Mesdames et Messieurs les Conseillers, l'assurance de mes salutations distinguées.

Valérie Lambot,
Conseillère communale PS